

Résumé

Programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation

Octobre 2020

Description sommaire du programme

Le programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation offre deux cheminements, soit le cheminement en gestion de l'éducation et le cheminement en gestion de la formation.

Le cheminement en gestion de l'éducation s'adresse à toute personne qui aspire à exercer ou exerce une fonction de gestion d'un établissement scolaire d'enseignement primaire et secondaire ou formation professionnelle et technique. Ce programme comporte deux segments (diplôme de 30 crédits et maîtrise professionnelle, 15 crédits supplémentaires). Il se subdivise en cinq cibles de formation intermédiaires auxquelles correspondent des activités pédagogiques de trois ou six crédits. L'obtention d'un diplôme de 2^e cycle en gestion de l'éducation est requise, pour celles et ceux qui souhaitent exercer une fonction de direction d'établissement scolaire. Le second segment, la maîtrise professionnelle, offre la possibilité aux étudiantes et aux étudiants de poursuivre leur formation afin d'obtenir le grade de maîtrise.

Le cheminement en gestion de la formation s'adresse à une clientèle qui œuvre dans le domaine de la formation et du perfectionnement des ressources humaines en entreprises privée, publique et parapublique et en gestion de projets de formation. Le diplôme de 30 crédits, premier segment du programme, couvre l'ensemble du processus de gestion de la formation. Les étudiantes et les étudiants peuvent poursuivre et obtenir un grade de Maître en éducation par l'ajout de 15 crédits. À travers ces derniers, ils réalisent un projet de type recherche-action à partir d'un mandat réel en contexte d'entreprise.

Les objectifs généraux de la formation visent à former l'étudiante ou l'étudiant afin qu'il soit en mesure :

- d'améliorer ses habiletés de réflexion, d'analyse, de synthèse et de conceptualisation;
- de développer ses capacités relationnelles, de communication et de travail en équipe;
- de développer des habiletés qui lui permettent d'exercer son leadership dans l'organisation;
- d'analyser les tendances qui marquent l'évolution de la société et d'en dégager l'influence sur l'avenir de son organisation.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la Politique d'évaluation périodique des programmes. Les personnes suivantes constituaient le comité :

Tableau 1 : Composition du comité d'évaluation de programme

Membre	Titre et établissement
Bégin, Serge	Chargé de cours en gestion de l'éducation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Corriveau, Anne-Marie	Professeure, École de gestion, Management et gestion des ressources humaines, membre en tant que professeure externe au programme
Corriveau, Lise	Directrice et professeure en gestion de l'éducation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, présidente
Chevrier, Jocelyne	Professeure en gestion de l'éducation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Guay, Marie-Hélène	Professeure en gestion de l'éducation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Heckey, Kasia	Étudiante en gestion de l'éducation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Roch, Joanne	Professeure en gestion de la formation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Royal, Louise	Chargée de projet, membre
St-Laurent, Sylvie	Coordonnatrice au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Séguin, Marie-Claude	Étudiante en gestion de la formation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre
Thibodeau, Camille	Chargée de cours en gestion de la formation au Département de gestion de l'éducation et de la formation, membre

Contexte

Le 18 juin 1969, le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke approuvait la création du premier programme de maîtrise professionnelle en administration scolaire (M. Éd., option administration scolaire) au Québec. Au cours des 20 années qui suivront, l'équipe professorale et administrative dédiée à ce programme s'efforcera de répondre aux besoins du milieu scolaire. Dès lors s'installe une culture de concertation avec les commissions scolaires qui conduit à la mise en œuvre d'une formation centrée sur la réalité professionnelle des étudiantes et des étudiants. Reconnaisant la pertinence de l'offre de formation, le ministère de l'Éducation financera jusqu'en 1981 les 15 premiers crédits de formation offerte au personnel de direction d'établissement primaire ou secondaire (PIDEL1 et PIDES2).

¹ Programme d'introduction à la direction d'une école élémentaire

² Programme d'introduction à la direction d'une école secondaire

Par la suite, le programme s'organise en modules, trois au total, qui permettent de compléter le microprogramme Introduction à la direction d'une école (PIDEC), ensuite d'obtenir le diplôme en administration scolaire en complétant le module Perfectionnement à la direction d'une école et, finalement, de terminer la maîtrise par l'ajout des 15 crédits du module Approfondissement.

Au printemps de 1996, anticipant un renouvellement important du personnel de direction dû à la prise de retraite, l'équipe du programme offre aux commissions scolaires de former, dans leur organisation, les aspirantes et aspirants à la fonction. Ce programme, Formation initiale à la direction des établissements d'éducation (FIDÉÉ) se réalise en étroite collaboration avec les employeurs, s'ancre dans la réalité professionnelle de ces futurs gestionnaires et est reconnu dans les activités pédagogiques menant au diplôme.

Au cours de cette même période, la Faculté d'éducation est approchée afin de regarder la possibilité d'offrir une formation aux gestionnaires œuvrant dans de grandes et moyennes entreprises privées, publiques ou parapubliques en tant que responsables de la formation continue du personnel. Dans une volonté d'offrir une formation pertinente et adaptée à la clientèle visée, il est convenu d'accueillir 25 gestionnaires dans une activité de trois crédits hors programme et de procéder à une analyse des responsabilités, des tâches, des contextes de réalisation de ces dernières et des compétences requises à leur réalisation. L'exercice a mené à la création du diplôme en gestion de la formation dont fait mention l'annuaire de 1996-1997 de la Faculté d'éducation.

Le programme de maîtrise offre dès lors deux cheminements, soit celui en gestion de l'éducation et celui en gestion de la formation, et son appellation est modifiée pour mieux refléter cet état de fait et devient donc la maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation.

La visite des experts (mai 2019)

Dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation, la visite des experts externes a eu lieu les 6 et 7 mai 2019 au campus de Longueuil. Les deux experts qui ont accepté de participer à l'exercice sont France Gagnon, directrice générale retraitée de la Commission scolaire des Monts-et-Marées à Rimouski, ainsi que Dominique Bouteiller, professeur à HEC Montréal.

Les rapports des personnes expertes externes permettent de confirmer la pertinence et la qualité du programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation. Le travail de ces dernières a apporté beaucoup de confirmations et a permis aux membres du CCE de compléter l'analyse du dossier. Le rapport d'évaluation étant complet, très peu d'éléments nouveaux furent mis de l'avant par les personnes expertes externes.

Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les onze **recommandations suivantes** :

Pour l'ensemble du programme de maîtrise :

R. 1 : Consolider l'équipe professorale et optimiser les processus de gestion académique.

Pour le cheminement en gestion de l'éducation :

R. 2 : Développer un tableau de bord pour le suivi de nos effectifs étudiants.

R. 3 : Documenter les abandons.

R. 4 : Analyser la situation - cours « Campus », « reconnaissance de savoirs institutionnels » et « partenariat ».

R. 5 : Réviser et harmoniser les cours de la Période 2 – à savoir les objectifs, les activités pédagogiques, les modes d'évaluation, etc.

R. 6 : Harmoniser les cours de la Période 2 révisés avec les autres cours du DESS.

R. 7 : Réviser nos modes d'évaluation et de rétroaction afin de les ajuster à une approche par compétences (APC).

Pour le cheminement en gestion de la formation :

R. 8 : Intégrer de façon accrue le numérique.

R. 9 : Intégrer de façon accrue l'apprentissage informel.

R. 10 : Accroître les ressources dédiées au programme.

R. 11 : Élaborer et mettre en place un système de coordination avec le personnel chargé de cours pour l'amélioration continue du programme.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'éducation lors de sa séance du 28 avril 2020.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en juin 2020. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 16 septembre 2020.

Lors de sa réunion du 7 octobre 2020, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes